

PARTAGE DE
CONNAISSANCESRECHERCHES
PARTICIPATIVES :
UN ENJEU POUR
LES ASSOCIATIONS ?

Les associations en France peuvent jouer un rôle important dans la recherche participative en collaborant avec des chercheurs, des institutions académiques ou d'autres partenaires pour mener des projets de recherche en lien avec leurs bénéficiaires ou leur communauté. Pourtant, le nombre de recherches impliquant les personnes concernées progresse lentement.



AUTEUR Fabienne Duboscq-Bollon
TITRE Vice-présidente de l'Adéma,
consultante secteur associatif,
cabinet Gain de causes

Selon l'étude réalisée par la Fondation Sciences citoyennes¹, la recherche participative est une approche prometteuse pour la production des savoirs. Elle favorise la participation citoyenne, renforce la légitimité des connaissances produites et encourage les actions concrètes pour résoudre les problèmes sociaux et sociétaux. Dans le domaine du handicap, par exemple, la Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (Firah) rappelle que « la participation de non-scientifiques à la produc-

tion de connaissances n'est pas nouvelle, pour autant le nombre de recherches participatives incluant des personnes handicapées progresse lentement. Le cas échéant, les associations d'usagers ou de familles sont peu à la manœuvre pour impulser des recherches »².

QU'EST-CE QUE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE ?

« Les sciences et recherches participatives sont des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, aux côtés des chercheurs, des acteurs de la société civile, à titre individuel ou collectif, de façon active et délibérée » : telle est la définition retenue dans la charte des sciences et recherches participatives en France, signée par des établissements d'enseignement supérieur et de

recherche, des ONG et des associations, tous décidés à collaborer pour accélérer le progrès au bénéfice de tous. Contrairement à la recherche « traditionnelle », pour laquelle les chercheurs mènent des études de manière indépendante, la recherche participative implique une contribution active des personnes concernées dans toutes les phases de la recherche, de la conception à la diffusion des résultats.

Selon le réseau Science ensemble, les sciences participatives révèlent une forte diversité, mais elles partagent un objectif commun : produire des connaissances scientifiques en associant professionnels de la recherche et citoyens, avec l'appui de partenaires – le plus souvent associatifs – qui facilitent la mise en œuvre des projets. Pour autant, elles restent difficiles à définir car chaque approche de science participative a sa propre singularité, ce qui en fait sa richesse. Les recherches participatives peuvent être menées dans de nombreux domaines, comme la santé et le handicap, l'inclusion sociale et la lutte contre les discriminations, l'environnement, ou encore l'éducation et la formation. ●●●

1. Fondation Sciences citoyennes, « La Recherche participative comme mode de production de savoirs – Un état des lieux des pratiques en France », 2012-2013.

2. Firah, « Livret de réflexion sur le transfert des connaissances issues de la recherche – Dix ans d'expérience partagée dans le champ du handicap », 2022.

●●● QUELS INTÉRÊTS POUR LES ASSOCIATIONS ?

Les associations doivent faire face à de nombreux défis, dont celui d'agir en maximisant les impacts de leurs actions. Cela nécessite d'être à la pointe des connaissances pouvant améliorer les pratiques, par exemple pour renforcer le pouvoir d'agir des personnes accompagnées, nourrir le plaidoyer ou mobiliser durablement les équipes.

Pour s'assurer que les recherches répondent à une problématique avérée

L'implication des associations dans des recherches participatives permet de s'assurer que les questions abordées sont pertinentes et utiles pour leurs bénéficiaires. Les associations sont en contact direct et permanent avec les personnes touchées par un problème spécifique, ce qui leur permet de mieux comprendre leurs besoins, leurs préoccupations et leurs priorités. En travaillant avec les bénéficiaires et l'ensemble des parties prenantes (professionnels, entourage, partenaires, etc.), les associations peuvent veiller à ce que les recherches répondent aux véritables enjeux et contribuent à des solutions concrètes.

Pour bénéficier des résultats des recherches

Les recherches participatives visent souvent à générer un impact concret et à favoriser un changement positif pour les personnes concernées ou la société tout entière. Les associations sont bien placées pour mettre en œuvre les résultats de la recherche. Leur engagement permet d'assurer que ces derniers ne restent pas simplement des connaissances académiques, mais qu'ils contribuent effectivement à des améliorations dans la vie des personnes accompagnées. La Firah, par exemple, se mobilise depuis sa création pour que les projets de recherche participative qu'elle soutient incluent la réalisation de supports d'application pour favoriser le transfert des connaissances auprès des acteurs de terrain (bénéficiaires, professionnels, entourage, etc.).

Pour contribuer à l'autodétermination des personnes accompagnées

Les recherches participatives permettent aux contributeurs de devenir des acteurs de leur parcours de vie, plus autonomes et informés, capables de défendre leurs droits et de participer active-

ment à la résolution des problèmes qui les touchent. C'est notamment le cas pour les associations dans le domaine de la santé et du handicap. Les recherches participatives permettent d'inclure et de donner une voix aux personnes qui sont généralement exclues des processus de recherche traditionnels. Leurs vécu et savoir expérientiel sont pris en compte. Les associations s'assurent ainsi que les personnes concernées soient impliquées dans la conception, la mise en œuvre et l'analyse des recherches.

Pour nourrir le plaidoyer

Dans certains domaines associatifs, les dirigeants peuvent être confrontés à l'absence de données et de mesures d'impact, les privant ainsi de moyens précieux pour porter leur plaidoyer et convaincre pouvoirs publics et décideurs. Connaissant le type de données manquantes, les associations peuvent être à l'initiative de recherches participatives en mobilisant les parties prenantes et en associant une équipe de recherche.

Pour se distinguer par rapport aux autres acteurs du secteur

Les associations et fondations ayant participé ou initié des recherches participatives constatent plusieurs effets positifs. En interne d'abord : les équipes mobilisées en tirent une grande fierté et se saisissent de la diffusion des résultats comme de véritables ambassadeurs. C'est un élément de motivation important qui peut contribuer à installer une marque employeur différenciante et attractive. En externe, la recherche participative est une activité qui peut être un point d'appui pour documenter les demandes de subvention et conférer à l'association un positionnement singulier vis-à-vis des autres associations.

COMMENT PASSER À L'ACTION ?

La contribution à des recherches participatives proposées par des chercheurs est un levier, mais les associations peuvent aussi en prendre l'initiative.

Impulser des recherches participatives

Les associations étant en première ligne pour identifier les problématiques majeures, elles sont également légitimes pour susciter des

projets de recherche participative. Plusieurs leviers existent pour passer à l'action :

■ s'adresser aux boutiques des sciences – il en existe trois en France. Il s'agit d'un dispositif de médiation qui connecte les acteurs de la société civile avec les acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elles accompagnent les associations, notamment en transformant leur problématique en sujet de recherche et en les mettant en contact avec des universitaires (enseignants, chercheurs et étudiants) et des experts d'organismes de recherche (chercheurs et ingénieurs de recherche) ;

■ créer des appels à projets : les associations ayant des financements dédiés pour la recherche peuvent créer des appels à projets de recherche participative sur une problématique identifiée³, assurer l'examen des projets avec un conseil scientifique et faire participer leurs bénéficiaires à la recherche ;

■ recruter un chercheur : l'association peut recruter un doctorant grâce au dispositif des conventions industrielles de formation par la recherche (Cifre). Il permet à l'association de bénéficier d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche – qui peuvent être une recherche participative –, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse.

Coconstruire des recherches participatives

Répondre aux sollicitations des chercheurs. Les associations peuvent participer aux projets de recherche dès les premières étapes de leur conception en apportant leur expertise et leurs connaissances sur les besoins et les préoccupations de leur public. Elles peuvent aider le chercheur à formuler des questions pertinentes et à définir les objectifs du projet.

Réseauter pour être identifié. Pour être sollicité par des équipes de recherche pour coconstruire un projet, le souhait de participer à une recherche participative doit être connu. Pour cela, les associations peuvent se rapprocher d'organisations, comme le Groupe de réflexion avec les associations de malades (GRAM) créé par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), ou organiser des rencontres avec des chercheurs de leur domaine d'action.

3. V. dossier « Recherche participative – Contes de fait... associatif », JA 2022, n° 669, p. 15 ; v. égal. JA 2023, n° 682, p. 25, étude F. Covelli in dossier « Modèles socio-économiques – Ne perdez pas le nord ! ».

4. Firah, « Livret de réflexion sur le transfert des connaissances issues de la recherche – Dix ans d'expérience partagée dans le champ du handicap », préc.

Participer à des recherches participatives

Collecter des données. À la demande des chercheurs, les associations peuvent jouer un rôle actif dans la collecte de données en mobilisant leurs bénéficiaires, leur réseau ou leurs partenaires. Elles peuvent notamment recueillir des informations sur le terrain, mener des enquêtes ou des entretiens, organiser des groupes de discussion. Leur proximité avec les bénéficiaires ou les personnes concernées peut faciliter l'accès à des données précieuses.

Contribuer à l'analyse des données. Les associations peuvent être sollicitées par les chercheurs pour l'analyse des données collectées. Elles peuvent apporter leur compréhension contextuelle, leur interprétation des résultats et leur expertise – ainsi que le savoir expérimental de leurs bénéficiaires – pour tirer des conclusions significatives.

Diffuser des résultats. Les associations peuvent jouer un rôle clé dans la diffusion des résultats de la recherche auprès des acteurs concernés directement ou indirectement. Elles peuvent organiser des événements, des conférences ou encore des ateliers en interne ou pour un public plus large.

COMMENT AGIR POUR PLUS DE RECHERCHES PARTICIPATIVES ?

Certes, il existe quelques leviers pour permettre aux associations de développer leur implication dans des projets de recherche participative. Pour autant, une réflexion pourrait être menée plus globalement pour accélérer le processus. La Firah, dans le cadre de son programme « Clap sur la recherche », propose 21 mesures pour favoriser le transfert des connaissances issues de la recherche, 15 d'entre elles concernant le développement des recherches participatives⁴. Ces mesures sont proposées pour le secteur du handicap, mais elles sont parfaitement transposables dans d'autres secteurs. Il s'agit de mesures :

- pour renforcer le lien entre associations et chercheurs ;
- pour renforcer la formation ;
- pour soutenir les recherches participatives ;
- pour financer les recherches participatives.

Il reste encore quelques barrières à lever et des leviers à activer pour que la recherche participative se développe largement en France. Ce type de recherche permet de mettre en valeur l'expertise, les savoirs expérimentaux et les connaissances de tous les acteurs impliqués, en favorisant une approche plus inclusive et démocratique de la recherche. C'est bien là un sillon à creuser par les associations ! ■